

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS

Société à Responsabilité Limitée de Commissaires aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

ASSOCIATION DIOCESAINE DE GAP ET D'EMBRUN

18 Boulevard Charles de Gaulle

05000 GAP

SIREN : 782.432.785

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

FORT Pierre-Emmanuel

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière –PARIS II

Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

ASSOCIATION DIOCESAINE DE GAP ET D'EMBRUN

18 Boulevard Charles De Gaulle

05 000 GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monseigneur,
Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine De Gap et d'Embrun relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président en collaboration avec votre trésorier et votre Econome Diocésain le 23 juin 2021 sur la base des éléments à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid – 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention ;

- Sur la mention au point « Règles et Méthodes comptables » en page 6 de l'annexe précisant les conséquences du changement de méthode liées à la mise en œuvre du règlement comptable ANC 2018-06,
- Sur la mention au point « Conditions particulières de l'activité pendant la période » en page 3 de l'annexe précisant les conséquences économique de la crise sanitaire Covid-19,
- Et, sur la mention au point « Engagements financiers et autres informations » en page 13 de l'annexe des comptes annuels par rapport notamment au traitement des engagements liés à l'obligation du Diocèse de subvenir aux besoins des prêtres aînés jusqu'à leur décès.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes « faits caractéristiques de l'exercice » et « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe soulignent les méthodes appliquées notamment par rapport à la comptabilisation des immobilisations, des legs et donations, des titres et créances de la SCI de Gap et d'Embrun ainsi que des fonds dédiés.

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables, nous nous sommes assurés de la correcte application de ce nouveau règlement ANC 2018-06 tant en termes de règles de comptabilisation qu'en termes de présentation des comptes annuels.

La note sur les « engagements hors bilan » souligne les engagements reçus et donnés par votre association. Aussi, nous nous sommes assurés de la méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation de ces engagements hors bilan.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes, concernant notamment :

- Le traitement comptable des legs
- Le traitement comptable des immobilisations et des amortissements,
- L'évaluation des provisions pour risques et charges
- le traitement des fonds dédiés
- L'évaluation des engagements hors bilan
- La classification des produits
- Ainsi que la valorisation des titres en portefeuille.

De plus, en complément des diligences mises en œuvre pour nous assurer, par sondage, du respect des procédures recommandées par l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun dans les paroisses, nous nous sommes assurés de la qualité des documents comptables communiqués par les paroisses et des contrôles mis en œuvre par les services internes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Econome Diocésain et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque en collaboration avec votre trésorier et votre économe diocésain.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS
Le 23 juin 2021
L'un des Gérants
Pierre-Emmanuel FORT

SARL FORT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	45 755	32 510	13 245	6 450	6 795	105.35
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	603 603		603 603	566 403	37 200	6.57
	Constructions	18 271 707	7 105 158	11 166 549	11 525 771	359 222	3.12
	Installations techniques Matériel et outillage	3 065 877	1 873 140	1 192 737	958 436	234 301	24.45
	Immobilisations corporelles en cours	98 423		98 423	24 024	74 399	309.68
	Avances et acomptes				2 850	2 850	100.00
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	1 411 674		1 411 674		1 411 674	
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	12 442 815		12 442 815	12 442 815		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	8 790		8 790	16 830	8 040	47.77
	Autres	2 287 228	2 286 735	493	793	300	37.83
Total I		38 235 872	11 297 544	26 938 328	25 544 371	1 393 957	5.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	62 406		62 406	69 439	7 033	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations	372 273		372 273		372 273	
	Autres	136 591		136 591	311 151	174 560	56.10
	Valeurs mobilières de placement	3 785 964	386 617	3 399 347	3 445 395	46 048	1.34
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	4 171 214		4 171 214	2 491 512	1 679 702	67.42
	Charges constatées d'avance (2)	54 639		54 639	41 288	13 351	32.34
	Total II	8 583 088	386 617	8 196 470	6 358 785	1 837 685	28.90
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		46 818 960	11 684 161	35 134 799	31 903 157	3 231 642	10.13

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	45 755	32 510	13 245	6 450	6 450
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	603 603		603 603	566 403	566 403
Constructions	18 271 707	7 105 158	11 166 549	11 525 770	11 525 770
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 065 877	1 873 140	1 192 737	958 436	958 436
Immobilisations corporelles en cours	98 423		98 423	24 024	24 024
Avances et acomptes				2 850	2 850
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 411 674		1 411 674	444 727	
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées	12 442 815		12 442 815	12 442 815	12 442 815
Autres titres immobilisés					
Prêts	8 790		8 790	16 830	16 830
Autres	2 287 228	2 286 735	493	793	793
Total I	38 235 872	11 297 543	26 938 329	25 989 098	25 544 371
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	62 406		62 406	69 440	69 440
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations	372 273		372 273	256 575	
Autres	136 591		136 591	311 151	311 151
Valeurs mobilières de placement	3 785 964	386 617	3 399 347	3 445 395	3 445 395
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 171 214		4 171 214	2 491 512	2 491 512
Charges constatées d'avance	54 639		54 639	41 288	41 288
Total II	8 583 087	386 617	8 196 470	6 615 361	6 358 786
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	46 818 959	11 684 160	35 134 799	32 604 459	31 903 157

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	2 590 991		2 590 991			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires	9 673 744		9 673 744			
	Fonds propres complémentaires	2 834 376		2 834 376			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres	1 643 242		1 643 242			
	Report à nouveau	5 661 190		5 974 971		313 781	5.25
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	225 361		208 135		433 496	208.28
	Situation nette (sous total)	22 628 905		22 509 190		119 715	0.53
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	22 628 905		22 509 190		119 715	0.53
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 305 276				1 305 276	
PROVISIONS	Fonds dédiés	2 872 261		1 423 189		1 449 072	101.82
	Total II	4 177 538		1 423 189		2 754 349	193.53
PROVISIONS	Provisions pour risques	107 308		99 504		7 804	7.84
	Provisions pour charges	160 155		42 906		117 249	273.27
	Total III	267 463		142 410		125 053	87.81
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 315 710		2 469 822		154 112	6.24
	Emprunts et dettes financières diverses	1 324 282		1 368 271		43 988	3.21
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	204 706		214 916		10 210	4.75
	Dettes des legs ou donations	142 400				142 400	
	Dettes fiscales et sociales	105 721		100 253		5 468	5.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 962 111		3 667 065		295 046	8.05
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	5 963		8 042		2 080	25.86
DETTES (I)	Total IV	8 060 893		7 828 368		232 525	2.97
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		35 134 799		31 903 157		3 231 642	10.13

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

7 820 326

3 213

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			2 590 991
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires	2 590 991	2 590 991	
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires	9 673 744	9 673 744	
Fonds propres complémentaires	2 834 376	2 834 376	
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			12 508 120
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	1 643 242	1 643 242	1 643 242
Report à nouveau	5 661 190	5 974 971	5 974 971
Excédent ou déficit de l'exercice	225 361	-208 135	-208 135
Situation nette (sous total)	22 628 904	22 509 189	22 509 189
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires - (Commodat)			
Total I	22 628 904	22 509 189	22 509 189
FONDS REPORTEES ET DEDIEES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 305 276	684 822	
Fonds dédiés	2 872 262	1 423 189	
Total II	4 177 538	2 108 011	0
PROVISIONS			
Provisions pour risques	107 308	99 504	99 504
Provisions pour charges	160 155	47 906	42 906
Total III	267 463	147 410	142 410
Fonds dédiés			
sur subventions de fonctionnement			
sur autres ressources			1 423 189
Total III bis	0	0	1 423 189
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 315 710	2 469 822	2 469 822
Emprunts et dettes financières diverses	1 324 282	1 374 751	1 368 271
Avances et acomptes reçus		31 805	31 805
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	204 706	214 916	214 916
Dettes des legs ou donations	142 400	5 000	
Dettes fiscales et sociales	105 721	100 253	100 253
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 962 112	3 635 260	3 635 260
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	5 963	8 042	8 042
Total IV	8 060 894	7 839 849	7 828 369
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	35 134 799	32 604 459	31 903 157

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	179 547		229 962		50 415	21.92
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	458 884		693 364		234 480	33.82
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	36 294		73 914		37 620	50.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	1 773 945		709 962		1 063 984	149.87
Dons manuels	1 133 209		1 148 380		15 171	1.32
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie	1 233 616				1 233 616	
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	157 275		123 782		33 493	27.06
Utilisations des fonds dédiés	334 896		100 086		234 811	234.61
Autres produits	226 202		227 699		1 497	0.66
Total I	5 533 869		3 307 148		2 226 721	67.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	58 237		69 995		11 758	16.80
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 341 635		1 677 900		336 265	20.04
Aides financières	19 260		55 538		36 278	65.32
Impôts, taxes et versements assimilés	113 114		102 220		10 894	10.66
Salaires et traitements	966 088		1 003 858		37 770	3.76
Charges sociales	457 588		452 602		4 986	1.10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	855 683		843 067		12 616	1.50
Dotations aux provisions	62 144		82 906		20 762	25.04
Reports en fonds dédiés	1 687 422		476 682		1 210 739	253.99
Autres charges	16 778		8 271		8 507	102.85
Total II	5 577 949		4 773 038		804 911	16.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	44 079		1 465 890		1 421 810	96.99

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	41 036	22 396	18 640	83.23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	52 761	90 183	37 422	41.50
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		269 031	269 031	100.00
Total III	93 798	381 611	287 814	75.42
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	68 603	52 761	15 841	30.02
Intérêts et charges assimilées	34 841	36 230	1 389	3.83
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		23 528	23 528	100.00
Total IV	103 444	112 519	9 076	8.07
2. Résultat financier (III-IV)	9 646	269 092	278 738	103.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	53 725	1 196 798	1 143 072	95.51
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20 199	1 435 341	1 415 142	98.59
Sur opérations en capital	284 850	1 460	283 390	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	305 049	1 436 801	1 131 752	78.77
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 657	110 138	106 481	96.68
Sur opérations en capital	2 165	112	2 053	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		318 015	318 015	100.00
Total VI	5 823	428 265	422 443	98.64
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	299 227	1 008 536	709 309	70.33
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	20 140	19 873	267	1.34
Total des produits (I+III+V)	5 932 716	5 125 561	807 156	15.75
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 707 355	5 333 695	373 660	7.01
5. EXCEDENT OU DEFICIT	225 362	208 135	433 496	208.28

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	179 547	229 962	229 962
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	458 884	693 364	383 093
dont parcellaires			
Production immobilisée			14 201
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	36 294	73 914	
Subventions			73 914
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des donateurs ou consommations de la dotation comptable			
Ressources liées à la générosité du public	1 773 946	709 962	
Dons manuels	1 133 209	1 148 380	
Mécanats			
Legs, donations et assurances-vie	1 233 616	1 038 343	
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	157 275	123 782	123 782
Utilisations des fonds dédiés	394 896	100 086	
Autres produits	226 207	227 659	
Cotisations			
Dons manuels			2 168 613
Mécanats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des donateurs			
Quote-part de dotations consommables versées au compte de résultat			
Autres produits			213 496
Total I	5 533 869	4 345 492	3 207 063
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	58 237	69 995	85 280
Variation de stock			9 559
Autres achats et charges externes	1 341 635	1 677 899	1 653 046
Aides financières	19 780		
Impôts, taxes et versements assimilés	113 114	102 220	102 220
Salaires et traitements	966 088	1 003 857	1 003 857
Charges sociales	457 588	452 602	452 602
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	855 683	843 067	843 067
Dotations aux provisions	62 144	82 906	82 906
Reports en fonds dédiés	1 667 423	476 682	
Autres charges			
Aides financières		55 538	55 538
Autres charges	16 777	8 271	8 271
Total II	5 577 948	4 773 097	4 296 356
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-44 079	-427 545	-1 089 293
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	41 036	22 396	22 396
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	52 762	90 183	90 183
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		269 031	269 031
Total III	93 798	381 610	381 610
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	68 603	52 761	52 761
Intérêts et charges assimilés	34 641	36 230	36 230
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		23 528	23 528
Total IV	103 244	112 519	112 519
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-9 646	269 091	269 091
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-53 725	-158 454	-820 202
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	20 199	830 520	1 435 341
Sur opérations en capital	284 850	1 460	1 460
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V	305 049	331 980	1 436 801
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	3 657	43 651	110 138
Sur opérations en capital	2 165	112	112
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		318 015	318 015
Total VI	5 822	361 788	428 265
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	299 227	-29 808	1 008 536
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	20 140	19 873	19 873
Total des produits (I + III + V)	5 932 716	5 059 082	5 025 474
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 707 354	5 267 217	4 857 013
SOLDE INTERMEDIAIRE			168 461
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			100 086
Engagements à réaliser sur ressources affectées			476 682
EXCEDENT OU DEFICIT	225 362	-208 135	-208 135
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature	80 232	60 152	60 152
Bénévolat			
TOTAL	80 232	60 152	60 152
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature	80 232	60 152	60 152
Mises à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL	80 232	60 152	60 152

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	80 232	60 152	20 080	33.38
Bénévolat				
TOTAL	80 232	60 152	20 080	33.38
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	80 232	60 152	20 080	33.38
Personnel bénévole				
TOTAL	80 232	60 152	20 080	33.38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 134 798.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 533 869 euros et dégagant un excédent de 225 361.50 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales

Objet social de l'Association Diocésaine de Gap et D'Embrun :

L'Association Diocésaine a pour objet de subvenir aux frais et entretien du culte catholique sous l'autorité de l'Evêque en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique. son fonctionnement est en conformité avec les lois canoniques.

L'Association se propose en particulier les objets suivants :

- L'acquisition, la location ou l'administration des édifices qu'elle juge opportun d'avoir à sa disposition;
- L'acquisition, la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'Evêque, des bureaux de l'Evêque, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres aînés ou infirmes;
- Pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par la nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salariés des employés de l'Eglise.

Les ressources de l'Association sont :

- 1) les cotisations de ses membres,
- 2) les produits des tronc ainsi que des quêtes et collectes autorisées par l'Evêque pour les besoins de l'association,
- 3) les revenus des fondations pour cérémonies et services religieux,
- 4) dans les églises dont l'association a la propriété, l'administration ou la jouissance, les rétributions ou offrandes, notamment à l'occasion des cérémonies et services religieux,
- 5) le revenu de ses biens meubles et immeubles,
- 6) les produits des dons et des legs et généralement toutes les ressources qui ne sont pas interdites par la loi.

Enfin, la plupart des lieux de Culte font l'objet d'une affectation perpétuelle à l'Evêque ou aux Curés pour l'exercice du culte.

L'Association Diocésaine reste néanmoins propriétaire de quelques lieux de Culte dont elle assume l'entretien.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour l'année 2020, les principaux faits caractéristiques sont les suivants :

- 1/ Application des dispositions de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Depuis le 1er janvier 2006, nous avons l'obligation de faire certifier nos comptes combinés, qui doivent intégrer la comptabilité des paroisses et services.

La méthode d'intégration des différentes entités composant l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun est basée sur le respect des principes suivants : chacune des entités dispose d'une comptabilité générale séparée, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan et le compte de résultat de l'association.

Toutefois, certains flux sont éliminés des comptes annuels agglomérés, il s'agit :

- des comptes de liaison qui retracent principalement les créances et les dettes des différentes entités entre elles.
- des créances et des dettes réciproques.
- les prestations réciproques entre entités de montant significatif.

2/ Méthode de décomposition de certains immeubles.

Les immeubles décomposés suivant les critères suivants :

- gros oeuvre 70 % de la valeur, amortissement sur 50 ans.
- toiture 10 % de la valeur, amortissement sur 20 ans.
- second oeuvre 10 % de la valeur, amortissement sur 10 ans.
- terrain 10 % de la valeur, non amortissable.

3/ liste des biens encore valorisés pour une valeur de 1 franc ou 1 euro.

Certains biens sont encore valorisés pour une valeur de 1 franc ou de 1 euros (biens généralement détenus depuis plus de 50 ans et qui seraient donc totalement amortis), dont la liste est la suivante :

- 2 terrains à Serres
- terrain à Tallard
- terrain à Eyguians
- terrain à la Freissinouse
- salle catéchisme Ste Catherine
- presbytère rue Alphand à Briançon
- garage du temple à Briançon
- St André la Faurie
- 1 rue Balmens (cédé en 2020)
- 6 avenue de Provence à Gap
- presbytère 11 rue Pasteur à Briançon
- presbytère Ribiers
- chapelle les Celliers
- presbytère Serres
- centre pastoral St Roch à Gap
- presbytère Laragne 11 rue Pasteur
- presbytère St Chaffrey
- église Ste Catherine Briançon
- église St Roch Gap
- église Notre Dame d'Espérance à Gap
- presbytère quartier Fontreyne à Gap

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- bâtiment le Freissinouse
- salle catéchisme Prelles
- croix de mission Veynes
- salle paroissiale à Veynes
- presbytère Eygliers
- maison Celliers Rousset
- presbytère Pont du Fossé
- presbytère Veynes
- presbytère Eyguians
- presbytère et salle catechisme Notre Dame Espérance
- maison Pont du Fossé

4/ Cession de biens immobiliers en 2020

Au cours de l'année 2020, excepté les opérations liées à des legs, cession d'un immeuble d'habitation au 1, rue Lous Balmens à Gap pour un prix de 284 000 euros.

5/ Bénévolat

Selon les dispositions de l'article 211-2 du nouveau règlement 2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels dans la compréhension de l'activité de l'entité.
- l'entité est en mesure de recenser et valoriser les contributions volontaires en nature.

Au cas particulier, l'entité considère que les missions bénévoles réalisées en Eglise résultent du statut de baptisés qu'elles ne font que traduire en acte.

En conséquence, le recensement et la valorisation de ces missions bénévoles dans les comptes ne sont pas compatibles avec ce statut.

6/ Donation reçue

L'Association diocésaine a reçu par acte de donation du 20 novembre 2015 un immeuble à usage commercial et d'habitation à Briançon. Le bien a été évalué à 971 200 euros sous déduction d'un droit d'usage d'habitation. Il convient de préciser que cette donation est faite, à charge pour le donataire de verser une rente viagère annuelle au donateur pour un montant de 12 405 euros en 2020.

7/ Production immobilisée

En 2020, la production immobilisée a été évaluée à 7 326 euros pour les travaux réalisés pour dans les studios de St Marcellin.

8/ Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2020, les immobilisations en cours comptabilisées s'élèvent à 98 423 euros, elles concernent principalement les projets Notre-Dame du Laus 2025.

9/ Titres et créances SCI de Gap et d'Embrun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La valeur nominale des parts détenues dans la S.C.I de Gap et d'Embrun s'élève à 11 117 170 euros au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun détient une créance rattachée à la SCI de Gap et d'Embrun de 1 325 645 euros au 31 décembre 2020 et une dette de 3 886 095 euros.

Pas de dépréciation de titres et de créances au 31 décembre 2020 au regard de la valeur vénale des immeubles la composant.

10/ Provision pour retraite des prêtres

Suite à la convention établie entre l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun et le Syndicat Ecclésiastique du diocèse de Gap et d'Embrun, il a été décidé qu'à partir du 1er janvier 2015, le Syndicat Ecclésiastique s'est substitué à l'Association Diocésaine pour porter la responsabilité des prêtres aînés du diocèse.

11/ Opérations juridiques avec l'Association Notre-Dame du Laus

Acte de prêt à usage en date du 10 juillet 2015 et avenants postérieurs : le tènement immobilier constituant le sanctuaire de Notre-Dame du Laus a été prêté à usage gratuit par l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun à l'association Notre Dame du Laus pour une durée indéterminée avec faculté pour le prêteur d'y mettre fin chaque année à la date anniversaire du prêt.

12/ Legs en cours Mme L.

Il convient de prendre note que pour le legs de Mme L. il reste à percevoir des liquidités et des immeubles en Colombie. A ce jour, l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun n'a pas obtenu la reconnaissance par le gouvernement colombien de pouvoir entrer en possession du legs.

En conséquence, aucune inscription dans les comptes n'a été effectuée.

13/ Mécénat de compétence

Selon les dispositions de la convention de mécénat de compétence signée le 10/09/2018 entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence et l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun, il a été comptabilisé pour le prêt de main d'oeuvre de l'exercice 2020, le montant de la contribution volontaire s'élevant à 80 231.67 euros.

14/ Titres de participation W Finance

En 2011, suite à la perception d'une indemnité de 309 K€, les titres W Finance Capital avaient été soldés avec la constatation d'une mois-value de 45K€. Par un relevé adressé par ARKEA, gestionnaire des titres, le 30 septembre 2019, il est fait état de 114.82 titres pour un prix de revient de 318 014.65 euros représentant un cours égal à 0.

Au 31 décembre 2020, ces titres font l'objet d'une provision pour dépréciation de 318 014.65 euros.

15/ Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur le résultat de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

- Conditions particulières d'activité pendant la période

La crise sanitaire liée au COVID-19 a impacté significativement l'activité de l'association avec la fermeture totale ou partielle des lieux de culte pendant le confinement entraînant une diminution des principales ressources de l'Eglise, à savoir les quêtes paroissiales (-21.30%), les produits d'activité de formation et pèlerinages (-83.16%) et des ventes de lumignons et autres produits (-21.92%) cependant la diminution de certaines charges (énergie, fournitures de culte, déplacements et pèlerinages) a permis de limiter les pertes.

A noter également la mobilisation des donateurs qui a entraîné une progression du denier du culte (+ 13.59%).

La mise en place et le respect des procédures de prévention a permis de protéger nos personnels religieux et laïcs ainsi que nos fidèles.

Le recours au télétravail a été mis en oeuvre lorsque cela était possible.

- Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date de rédaction des présents, aucun indice ne conduit à penser que l'Association ne pourra assumer la continuité de son exploitation jusqu'au 31 décembre 2021.

- Aides reçues

L'association a reçue en 2020, 7 855 euros d'aide au titre de la prise en charge de l'activité partielle.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des valeurs mobilières de placement
- le montant des dons et des quêtes

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il a été appliqué des dispositions particulières relatives aux associations et aux fondations reprise dans le règlement CNC 1999-01 ainsi que des recommandations comptables de la Conférence des Evêques de France.

Permanence des méthodes

Les nouvelles dispositions, liées au règlement ANC 2018-06 d'application obligatoire pour les comptes 2020, ont impacté nos comptes en ce qui concerne :

- la structure du nouveau plan comptable associatif
- la comptabilisation des libéralités (legs, donations et assurances-vie) :

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation.

Les biens reçus ayant la nature d'assurance-vie sont comptabilisés à la date de réception des fonds.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- la comptabilisation des fonds reportés (liés aux legs et donations)

La partie des ressources constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée "fonds reportés liés aux legs et donations" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "reports en fonds dédiés".

Au 31 décembre 2020, le compte 1911000 Fonds reportés liés aux legs s'élève à 1 305 276 euros.

- la comptabilisation des fonds dédiés :

Pour lesquels nous avons opté, pour les fonds dédiés reçus pour financer un investissement défini, pour une méthode donnant la possibilité de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

L'option pour cette méthode nous a amené à retraiter les opérations antérieures à l'exercice 2020 pour des fonds dédiés des exercices 2017 et 2019. Les retraitements nets portés au débit du compte 110000 "report à nouveau" se montent à 96 546.96 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	37 787		7 968
Terrains	566 403		37 200
Constructions sur sol propre	8 801 845		306 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	9 169 922		9 071
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	123 813		3 451
Installations générales agencements aménagements divers	1 892 384		382 677
Matériel de transport	21 540		1 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	506 900		15 856
Emballages récupérables et divers	224 393		835 664
Immobilisations corporelles en cours	24 024		196 060
Avances et acomptes	2 850		
TOTAL	21 334 075		1 787 779
Autres participations	12 442 815		
Prêts, autres immobilisations financières	2 304 358		1 200
TOTAL	14 747 173		1 200
TOTAL GENERAL	36 119 035		1 796 947

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			45 755	45 755
Terrains			603 603	603 603
Constructions sur sol propre			9 107 845	9 107 845
Installations générales agencements aménagements constr.		15 131	9 163 862	9 163 862
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 179	115 085	115 085
Installations générales agencements aménagements divers		63 635	2 211 426	2 211 426
Matériel de transport			23 340	23 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		44 023	478 732	478 732
Emballages récupérables et divers		588 910	1 648 967	1 648 967
Immobilisations corporelles en cours	121 661	0	98 423	98 423
Avances et acomptes	1 350	1 500		
TOTAL	123 011	452 441	23 451 284	23 451 284
Autres participations			12 442 815	12 442 815
Prêts, autres immobilisations financières		9 540	2 296 018	2 296 018
TOTAL		9 540	14 738 833	14 738 833
TOTAL GENERAL	123 011	442 901	38 235 872	38 235 872

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	31 337	1 173		32 510
Constructions sur sol propre	4 072 888	248 831		4 321 718
Installations générales agencements aménagements constr.	2 373 109	410 331		2 783 440
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	85 751		4 924	80 827
Installations générales agencements aménagements divers	1 202 212	41 647		1 243 858
Matériel de transport	12 409	4 213		16 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	344 387	55		344 442
Emballages récupérables et divers	165 837	21 554		187 391
TOTAL	8 256 592	726 630	4 924	8 978 298
TOTAL GENERAL	8 287 928	727 803	4 924	9 010 808

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 173				
Constructions sur sol propre	248 831				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	410 331				
Instal.générales agenc.aménag.divers	41 647				
Matériel de transport	4 213				
Matériel de bureau informatique mobilier	55				
Emballages récupérables et divers	21 554				
TOTAL	726 630				
TOTAL GENERAL	727 803				

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 590 991							2 590 991
Fonds propres avec droit de reprise	12 508 120							12 508 120
Réserves	1 643 242							1 643 242
Report à nouveau	5 974 971	208 135 -				313 781		5 661 190
Excédent ou déficit de l'exercice	208 135 -	208 135		225 361		0 -		225 361
TOTAL	22 509 190			225 361		313 781		22 678 905

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursés		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	1 423 189	96 546	334 897		1 687 422	2 872 262	2 872 262
FDS DEDIES SR BENOITE	11 577					11 577	11 577
FDS DEDIES PROJET LAUS	1 304 740		125 440	600 027	1 371 835	1 951 108	1 951 108
FDS DED. PROJ.LAUS IMMO		16 267		70 027		86 294	86 294
FDS DED. PROJET BASILIQ.		211 690		530 000	152 661	470 971	470 971
FDS.DED. BASILIQ. IMMO		211 690	17 381			194 309	194 309
FDS.DED. TVX 2017 IMMO		80 279	8 849			71 431	71 431
FDS.DEDIES AUTRES	3 561					3 561	3 561
FDS.DEDIES ART SACRE	4 444		10 585		13 490	7 349	7 349
FDS DED. PAROISSES	98 867		172 642		149 436	75 662	75 662
TOTAL	1 423 189	96 546	334 897		1 687 422	2 872 262	2 872 262

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	40 000				40 000
Pensions et obligations similaires	42 906	53 144	42 906		53 144
Autres provisions pour risques et charges	59 504	116 011	1 196		174 319
TOTAL	142 410	169 155	44 102		267 463

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	2 286 735				2 286 735
Autres provisions pour dépréciation	410 376	68 603	92 361	1	386 617
TOTAL	2 697 111	68 603	92 361	1	2 673 353
TOTAL GENERAL	2 839 521	237 758	136 463	1	2 940 816

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		169 155	83 702		
financières		68 603	52 761		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 325 645	0	1 325 645
Prêts	8 790	8 790	
Autres immobilisations financières	2 287 228	2 287 228	
Personnel et comptes rattachés	7	7	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 852	17 852	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 044	1 044	
Débiteurs divers	489 961	489 961	
Charges constatées d'avance	54 639	54 639	
TOTAL	4 185 167	2 859 522	1 325 645
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 200		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	9 240		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	277	277		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 315 433	169 503	702 527	1 443 403
Emprunts et dettes financières divers	941 491	38 887	902 604	
Fournisseurs et comptes rattachés	204 706	204 706		
Personnel et comptes rattachés	20 965	20 965		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 726	58 726		
Impôts sur les bénéfices	20 066	20 066		
Autres impôts taxes et assimilés	5 964	5 964		
Groupe et associés	261 639	261 639		
Autres dettes	4 157 574	4 157 574		
Produits constatés d'avance	5 963	5 963		
TOTAL	7 992 803	4 944 269	1 605 131	1 443 403
Emprunts remboursés en cours d'exercice	189 494			

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	71 451
Disponibilités	7 125
Total	78 576

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	277
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 374
Dettes fiscales et sociales	33 685
Autres dettes	82
Total	97 418

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		54 639
Total		54 639
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 963
Total		5 963

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	18
Total	23

En calcul E.T.P 15 salariés au 31.12.2020

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 960 euros, décomposés de la manière suivante :

- 12 960 euros pour les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes ;
- 0 euro pour les honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 ;

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 294 789
Garantie bancaire emprunt caisse d'épargne	2 294 789	
Total (1)		2 294 789

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provision retraite prêtres aînés portée par Syndicat Ecclésiastique	1 140 862
Total	1 140 862

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI DE GAP ET D'EMBRUN	18 475 613	60.45	60 611
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			